



**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AITB DU**

**LUNDI 18 MARS 2013 DE 18H30 A 20H30**

**-COMPTE RENDU-**

**Membres présents** à notre Conférence Téléphonique : Ludovic FAVARETTE / AITB ACQUITAINE – Carole CORFMAT / AITB BRETAGNE – Salvatore FURNARI / LORRAINE CHAMPAGNE – Chrystelle DOUCET / ILE DE FRANCE- Magali ROUTHÉ / Trésorière AITB – Yannick CROSSOUARD / AITB PAYS DE LOIRE – Kamal HTATI / AITB RHONE ALPES – Jean-Marc ROUQUEROL / AITB MARSEILLE PCE CORSE – Cécile et Frédéric / AITB MIDI PYRENEES –

**Membres absents excusés** : tous les autres membres du C.A de l'AITB

C'est Magali ROUTHÉ –notre Trésorière actuelle- qui a ouvert la séance logiquement, puisque c'est elle qui avait eu la bonne initiative de convoquer notre C.A pour ce soir-là.

Elle proposait donc en préambule à notre C.A un « tour de table » des Associations présentes, permettant à chacun d'entre nous d'exposer ses points forts et ses priorités de ce début d'année 2013.

Puis Magali faisait allusion au MANDAT donné par Jean-Claude THOMAS / Directeur du Diplôme ITB au CFPB à Jean-Marc ROUQUEROL pour ce C.A, ainsi qu'à ses différents mails récents adressés aux Administrateurs...Elle a donc demandé à Jean-Marc ROUQUEROL de s'exprimer à ce sujet.

Jean-Marc ROUQUEROL a donc exposé très clairement la situation qui s'est présentée à lui : après avoir démissionné de son poste de Vice Président de l'AITB en janvier dernier, en même temps que la plupart des membres du Bureau –et de son Président Patrick DIAMANT-BERGER-, il ne souhaitait plus occuper de poste important au sein du Bureau, se cantonnant à y occuper son rôle d'Administrateur en tant que Président de l'AITB / MLE PCE CORSE. Puis il se trouve qu'il a été approché par Jean-Claude THOMAS la semaine dernière, afin d'accepter de prendre la Présidence intérimaire de l'AITB – avec un Bureau restreint-, dans l'attente de la prochaine A.G.E qui permettra de désigner un nouveau Bureau.

Les motivations de Jean-Claude THOMAS pour ce choix reposaient sur sa volonté de « retrouver un climat serein et de capitaliser sur le travail exceptionnel réalisé depuis 2 ans par toute une équipe ». Pour autant, Jean-Claude THOMAS nous avait bien précisé dans son dernier mail que « le CFPB n'a pas vocation à imposer quoi que ce soit, mais trouve sa légitimité dans l'aide qu'il peut apporter au bon fonctionnement de l'ensemble de l'organisation. Cela suppose effectivement de redéfinir collectivement une règle du jeu et que chacun s'engage ensuite à la respecter (y compris AITB MP) dans l'intérêt de tous ». Enfin, il concluait dans son dernier mail en sollicitant J-M ROUQUEROL : « Dans le même esprit de recherche de stabilité, j'ai demandé à Jean-Marc de réfléchir à la possibilité

de mettre son expérience au service de la Fédération en acceptant de prendre la Présidence à titre temporaire ».

A tout cela J-M ROUQUEROL a insisté sur l'importance qu'il accordait au Diplôme de l'ITB, et donc au rôle primordial que devait continuer à jouer l'AITB NATIONAL, afin que les AITB Régionales puissent continuer à être efficaces.

Comme l'importance à accorder au CFPB sans qui l'AITB n'aurait plus de raisons d'être !

Bref, conscient de la priorité à accorder à la relance dynamique et stable de notre AITB, et de ne pas voir « tomber comme un château de carte » tout le travail colossal établi par la précédente équipe durant 2 ans et demi, J-M ROUQUEROL a donc annoncé qu'il était prêt à s'engager momentanément dans une Présidence intérimaire jusqu'à notre prochaine A.G.E à prévoir fin juin ou début juillet prochain. Et il a insisté sur son rôle de coordinateur à jouer, avec aussi en ligne de mire l'objectif de modifier nos Statuts et de recréer un véritable Règlement Intérieur de l'AITB, qui permettrait d'éviter de retomber dans les errements d'un passé encore récent...

A noter également qu'à plusieurs reprises, J-M ROUQUEROL remerciait Magali d'avoir assuré –avec Salvatore- la gestion transitoire de l'AITB durant près de 2 mois. C'est tout à son honneur et nous ne pouvons que l'en remercier.

Puis Magali décidait de s'en remettre à J-M ROUQUEROL pour animer la suite de notre C.A, en précisant qu'en l'absence de Président, nos statuts prévoyaient en effet que ce soit l'Administrateur le plus âgé qui assure l'intérim de la Présidence du C.A en tant qu'AINE : c'est donc à J-M ROUQUEROL qu'incombait ce rôle, tout en étant appuyé par J-C THOMAS.

Il a été demandé ensuite par Chrystelle DOUCET si parmi les participants à notre C.A, certains souhaitaient être candidats pour assurer la Présidence Intérimaire ?... Personne ne s'est alors manifesté...

Nous avons ensuite décidé de soumettre au vote la double alternative suivante : soit nous décidons de fonctionner jusqu'à la prochaine A.G.E avec un Président intérimaire du C.A, entouré de Membres Délégués, soit nous optons pour la constitution d'un Bureau intermédiaire, lequel désignerait alors un Président intérimaire –du Bureau-.

Le résultat du vote a été sans équivoque : seulement 2 voix pour la seconde solution (dont celle de J-M ROUQUEROL), et tout le reste des voix au bénéfice de la solution du Président de C.A + Membres Délégués.

A cela, et après réflexion suite aux justes propos tenus par Salvatore FURNARI, J-M ROUQUEROL se rangeait aux côtés de la majorité des voix, et acceptait par conséquent d'occuper le rôle de Président intérimaire du C.A de l'AITB jusqu'à la tenue de notre prochaine A.G.E qui devrait être fixée au Samedi 06 juillet 2013 sur Paris –voire au Samedi 29 juin 2013-.

Puis Magali nous a rappelé la multiplicité des tâches qu'elle effectuait –avec Salvatore- depuis 2 mois, en insistant sur l'impérative répartition des tâches à effectuer entre les Administrateurs du C.A de l'AITB, et ce le plus tôt possible car elle commence à être fatiguée du poids de ses actions.

L'ensemble des participants a convenu que chacun des Présidents Régionaux se devait de s'engager à minima –avec l'aval de son Bureau- sur un chantier parmi les multiples chantiers proposés.

Nous avons donc fait un rapide « tour de table » pour évaluer la volonté d'implication de chacun des Participants, sur les différentes tâches énumérées par Salvatore, et la plupart d'entre nous avons accepté, sous réserve de l'aval de nos Bureaux respectifs, de reprendre à notre charge 1 ou 2 tâches.

Afin de pouvoir affiner cette répartition des tâches, mais surtout de permettre à chacun d'entre nous de s'engager en connaissant bien la teneur des tâches à réaliser, nous avons convenu de reporter ces attributions aux jours prochains –avant la fin de cette semaine-, en s'appuyant sur la liste exhaustive des tâches à réaliser que Salvatore et Magali ont accepté de communiquer à Jean-Marc ROUQUEROL.

Il a donc été décidé que Jean-Marc ROUQUEROL reviendrait dans les jours prochains devant les Administrateurs du C.A de l'AITB, afin de leur soumettre la liste exhaustive des tâches à se répartir, permettant ainsi de décharger Magali et Salvatore qui assuraient jusqu'à présent la totalité des tâches nécessitées pour le bon fonctionnement de l'AITB.

Avant la clôture de notre C.A, Magali demandait qui pourrait assurer le compte rendu de notre réunion du C.A : Jean-Marc ROUQUEROL / Président intérimaire du C.A acceptait alors sa prise en charge.

Il nous restait à fixer ensemble la date de notre prochain C.A : nous avons décidé de le fixer dès le mois d'avril prochain, toujours sous le mode d'une Conférence Téléphonique, afin d'avancer rapidement sur la préparation de notre prochaine A.G.E. Sa date sera fixée en fonction des choix majoritaires qui auront été soumis via DOODLE (envoyé dès hier soir !).

Vers 20h30 se clôturait notre C.A de l'AITB.

**Jean-Marc ROUQUEROL**

**Président intérimaire du C.A / AITB**

**Tel port : 06-10-89-52-84**

**Mail perso : [jmrouquerol@aol.com](mailto:jmrouquerol@aol.com)**

